



N° 32 – 14 mars 2019

Edito de Stéphane LAYANI

Président du Marché International de Rungis



NOURRIR LES FRANÇAIS ET GARANTIR LE BONHEUR DANS LES ASSIETTES : LA MISSION DU MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE.

« Sous l'impulsion du Général de Gaulle, la création du Marché International de Rungis est le reflet d'une volonté politique forte et centralisatrice qui a offert à Paris, et plus largement à la production française, un marché de gros de produits frais à sa mesure. Devenues trop encombrées et inadaptées pour le commerce de denrées alimentaires, les Halles ont ainsi été déplacées à Rungis, un site spécialement conçu en concertation avec les professionnels pour leur offrir un outil adapté à leurs besoins. **C'est ainsi qu'il y a cinquante ans, le 3 mars 1969, un millier de grossistes ont accueilli leurs clients pour la première fois à Rungis ;** et en l'espace d'un week-end, le monde des Halles a fait un bond dans le futur. Depuis lors, le Marché de Rungis n'a eu de cesse de se réinventer et de s'adapter.

C'était le cas il y a cinquante ans lors du déménagement, où fut imaginé un modèle nouveau. Ce fut également le cas dans les années 1990 lorsque Rungis a évolué pour se positionner sur un créneau premium. Aujourd'hui, nous poursuivons cette remise en question avec le plan Rungis 2025, vaste plan d'investissement d'un milliard d'euros pour l'évolution, l'optimisation et la rénovation du Marché. Il faut aussi continuer à **développer la marketplace** qui fonctionne déjà et qui se dessine comme une innovation importante. Nous ne pouvons tourner le dos à l'évolution digitale de la société. Comment nous jugerions-nous si nous restions inactifs face à ces défis ? Notre marché est solide. Nous connaissons des taux de croissance exceptionnels avec un chiffre d'affaires qui avoisine les 9,5 milliards d'euros.

Nous évoluons actuellement dans **une phase de modernisation** du contenant, à travers le nouveau pavillon du porc par exemple, et du contenu, en amenant aux acheteurs une offre concrète en matière **d'approvisionnement bio ou local**. Ces évolutions sont nécessaires en raison de l'incursion du digital dans nos manières de travailler et d'un **agrandissement de l'échelle de nos échanges à l'international**. Nous avons d'ailleurs transposé le marché rungissois hors de nos frontières en un concept de création de marchés de gros sous licence, qui inclut notamment la faisabilité et la conception du projet, l'assistance à la réalisation et à l'exploitation avec licences de marque et de logiciels. Ce concept a d'ores et déjà des dossiers à des stades d'avancement importants comme le Kazakhstan, le Viêt-Nam, la Russie et bien encore le Bénin...

Nous sommes également beaucoup plus présents dans le dialogue entre les consommateurs et les producteurs. Mais aussi à l'écoute directe du consommateur en essayant d'apporter des produits correspondant à la réalité de ses besoins. C'est la raison pour laquelle Rungis se dessine aujourd'hui comme un véritable **cahier de tendances de l'agroalimentaire français**. C'est aussi un **village global** avec un marché physique conséquent, capable d'adaptabilité et de sourcer les produits.

Il ne faut pas négliger le marché logistique qui nous permet de nous adapter aux enjeux du XXI^e siècle, et notamment la logistique du dernier kilomètre. Ces évolutions permanentes n'ont qu'un objectif : garantir le bonheur dans nos assiettes, ce qui est le leitmotiv de ce 50^{ème} anniversaire. Dans un monde globalisé, nous assisterons à une course aux produits. Contrairement à ce que l'on pense, nous risquons davantage d'être confrontés à des pénuries qu'à des excédents. Nous devons nous intéresser à ce consommateur qui change de mode de vie, cherche des solutions prêtes à manger. Les circuits de distribution sont en train de se transformer et le commerce de proximité va aussi se remettre en question.

*Pour maintenir notre marché dans les cinquante prochaines années et continuer d'amener de la valeur ajoutée, il faudra s'adapter aux évolutions du monde moderne. Si l'on veut consolider les marchés demain, il faudra **se concerter avec les professionnels pour définir les futures orientations stratégiques**. C'est pourquoi nous sommes plus que jamais tournés vers la concertation et le dialogue. »*

Stéphane LAYANI

Président du Marché International de Rungis



Objectif Agro International



INVITATION

« Le goût au service de la santé des consommateurs et du développement territorial durable »

Vendredi 22 mars 2019

UNESCO - salle IV – 125 avenue de Suffren – 75 007 Paris

Colloque 14h – 17h 45
Accueil à partir de 13h15

Dans le cadre de la semaine « Goût de France » 2019, le **Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, M. Didier Guillaume**, la **Directrice Générale de l'Unesco, Mme Audrey Azoulay**, et le **Directeur Général de la FAO M. José Graziano Da Silva** vous invitent à un colloque international intitulé : « Le goût au service de la santé des consommateurs et du développement territorial durable ».

Des représentants de la recherche, de la société civile, du monde agricole et de la gastronomie débattront à cette occasion des liens entre le goût, la culture gastronomique, l'éducation et l'alimentation et de l'intérêt de mieux prendre en compte ces liens pour lutter contre l'obésité et les autres maladies non transmissibles (diabète, maladies cardio-vasculaires...), contre le gaspillage alimentaire et pour répondre aux attentes sociétales.

L'événement sera traduit en anglais et français, et suivi d'un cocktail à partir de 17 h 45. Vous trouverez en pièce jointe le programme prévisionnel de l'événement.

Le nombre de participants étant limité, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent, et ce avant le 19 mars, en renseignant le formulaire accessible à cette adresse :

<https://fabrik-orion.fr/limesurvey/index.php/656654?lang=fr>

Renseignements : colloque.gout2019@agriculture.gouv.fr



Objectif Agro International

Info réseau des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) et des Partenaires

AFRIQUE

ALGERIE



BUSINESS FRANCE

sabrina.benbouali@businessfrance.fr

Levée des suspensions provisoires des importations et mise en place d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde

Le Ministère du Commerce algérien a publié un communiqué relatif à la levée des suspensions provisoires des importations. Les marchandises concernées depuis début 2018 sont désormais libres à l'importation moyennant le paiement d'une surtaxe allant de 30 % à 200 % ; il s'agit du droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS). Les dispositions précises ont été publiées au Journal Officiel algérien (n°06, du 27/01/2019). La liste inclut des produits agricoles finis et/ou transformés dont ladite taxe va de 30 % à 120 %. On trouvera, à titre d'exemple, que les noix de cajou ou autres fruits à coques sont soumis à une taxe additionnelle de 30 %, alors que les viandes des animaux de l'espèce bovine sont toutes soumises à une taxe de 50 %. Une longue liste de produits agroalimentaires se voit attribuer un DAPS de 70 % (chocolats, pâtes alimentaires, produits laitiers, certains légumes, sucreries, etc.), alors que d'autres produits agroalimentaires sont imposés de la taxe additionnelle de 120 % sur leur catégorie tarifaire (pommes de terre, tomates, dattes, agrumes, etc.).

Divers projets en recherche de partenariats

La filière AGROTECH du Bureau Business France en Algérie a été approchée pour différents projets :

- un opérateur local spécialisé dans la transformation des fruits et légumes est à la recherche d'un constructeur fournisseur d'équipements pour le séchage des fruits (abricots et raisins).
- une société algérienne recherche des fournisseurs français en équipement et savoir-faire pour différents projets :
 - Mise en place d'unité de production et de divers produits premix (pour mayonnaises et autres sauces, pour préparations laitières et pour différents desserts).
 - Mise en place d'unité de production de diverses confiseries.
 - Réalisation d'une unité de production de chocolats.
- un importateur spécialisé dans les importations, distributions et fabrications de produits agroalimentaires, recherche un fournisseur français de champignons blancs de Paris, conditionnement en fûts de 100 à 150 kg, entiers et coupés.
- une société algérienne spécialisée dans les industries est à la recherche d'emballages métalliques et en verre, spécifiques aux produits alimentaires.

ETHIOPIE



ADEPTA

isabelle.kouamo@adepta.com

AGROFOOD 2019, du 9 au 11 mai

Le pays affiche une croissance continue de son PIB depuis plus de 14 ans. Véritable moteur de l'Afrique de l'Est, l'économie éthiopienne continue de progresser, avec un taux de +7.5 % en 2017/2018 et pourrait s'accélérer à +8,5 % en 2018/2019. L'Éthiopie est le 2^{ème} pays importateur d'équipements agricoles et le 1^{er} en équipements agroalimentaires. L'Adepta organise le Pavillon des entreprises françaises qui comptait 9 entreprises l'année dernière. Forte de son partenariat avec FAIRTRADE, organisateur de salons professionnels partout dans le monde (AGROFOOD ETHIOPIE, GHANA, IRAK), les entreprises de l'Adepta bénéficient chaque année d'un emplacement privilégié.

Mission d'entreprises ACCRA, du 27 au 29 mai

Participez à la mission d'entreprises du secteur agro-alimentaire du Ghana, l'un des pays les plus dynamiques d'Afrique ! 1^{ère} croissance d'Afrique sub-saharienne en 2018, le Ghana confirme sa place de choix dans le panel 2019 de prospection avec l'environnement des affaires le plus favorable de toute l'Afrique de l'Ouest. Au regard du dynamisme industriel ghanéen et de la concurrence internationale, il est important de promouvoir dès aujourd'hui, l'expertise française et votre technologie. Les secteurs porteurs sont : le cacao, les boissons, la meunerie et panification, l'huilerie et la transformation laitière.

Programme prévisionnel pour ces 3 jours de mission :

- Réunion de cadrage avec les acteurs de la CCI ghanéenne,
- 2 jours de B2B sur site,
- 1 journée de visite collective sur site.

**AGROFOOD 2019, du 26 au 28 mars à Lagos**

Pour sa 5^{ème} participation, l'Adepta a réuni 7 entreprises du process alimentaire. Première puissance économique du continent africain, le Nigéria présente un fort potentiel de développement dans le secteur agroalimentaire. Le gouvernement nigérian a fait du développement agricole et de l'industrie agroalimentaire sa priorité afin de diversifier son économie et de s'affranchir de sa dépendance au pétrole. Les grands acteurs nigériens investissent dans ce secteur, en tête, figure le groupe DANGOTE qui a prévu d'investir plusieurs millions dans la production et la transformation.

**Mission d'entreprises du 23 au 29 avril – AXEMA/ADEPTA**

L'Adepta organise, dans le cadre de son partenariat avec AXEMA, une mission d'entreprises en Ouganda et au Rwanda, pour les entreprises du secteur agricole (machinisme, intrants, semences...). L'économie de l'Ouganda est essentiellement basée sur l'agriculture. Le pays bénéficie d'une croissance soutenue sur ces dix dernières années, le FMI prévoit une croissance à 6,3 % en 2019. Pour soutenir le développement et la diversification du secteur agricole, le gouvernement ougandais prévoit d'importants investissements. Des opportunités d'affaires existent dans les secteurs allant des semences, intrants, à la transformation des céréales, en passant par l'irrigation et le machinisme agricole. Le dynamisme économique du Rwanda se confirme, avec une croissance +7.2 % en 2018. Le pays s'apprête à augmenter l'étendue des terres irriguées cultivées et cela passe par l'importation de semences, d'engrais et l'acquisition d'équipements agricoles. L'amont de la filière agricole présente une forte demande, notamment pour l'agriculture maraîchère. Cette mission combinée OUGANDA-RWANDA très axée business comprend des rencontres avec les investisseurs et industriels locaux (B2B, événements networking et visites de site).

AMERIQUE**Apiculture : un déclin de production alarmant**

La Société argentine des apiculteurs (SADA) a adressé une lettre au ministre de la Production et du Travail pour lui exprimer sa « profonde préoccupation » devant les revers subis par le secteur apicole argentin et le "manque de politique claire". La SADA a souligné le "déclin alarmant" des ruches et des apiculteurs au cours des 10 dernières années (de 23.000 à 11.000 apiculteurs selon les données officielles) et les "conséquences négatives" en termes de mortalité d'abeilles et de qualité du miel, du modèle fondé sur la grande utilisation de produits agrochimiques et la promotion de monocultures extensives.

Amendements : la station expérimentale d'agriculture argentine (INTA Manfredi) teste des amendements formulés sous forme de nanoparticules pour la culture de la luzerne

En supposant que "les nouvelles solutions technologiques pour formuler les engrais traditionnels, tels que la nanotechnologie, ouvrent des possibilités intéressantes de recherche pour accroître l'efficacité de l'application d'engrais sur la luzerne et d'autres cultures", la Station expérimentale d'agriculture INTA Manfredi, ainsi que la société Kioshi Stone ont décidé de réaliser un essai dans le but d'évaluer l'impact de la fertilisation au calcium (Ca), au magnésium (Mg) et au soufre (S), nanoformulés, sur les rendements en matière sèche (MS) de luzerne. L'essai "met en évidence une réponse bénéfique de certains traitements de fertilisation nanoformulés par rapport au contrôle ».

Protection animale : un sujet de préoccupation sociale en augmentation en Argentine comme en témoigne deux évènements récents

Tout d'abord, l'association VOICOT connue comme un groupe « activiste de la protection animale » est intervenue lors d'un accident de camion de transport de porc alors que plusieurs dizaines de porcs mourant étaient achevés à coup de masse par des habitants de la région, soucieux de récupérer la viande. L'association a divulgué de nombreuses images du carnage et a profité de l'évènement pour dénoncer de manière plus globale les conditions générales de traitement des animaux de boucherie dans le pays. Par ailleurs, le bureau régional des technologies de l'information et de la communication (OPTIC) a présenté une nouvelle application mobile (Amvoz) permettant de porter plainte pour maltraitance animale sur l'hippodrome régional. Dans ce contexte, lors d'une course à l'Hippodrome de Neuquén, un épisode avec le gagnant de la course s'effondrant inanimé après la ligne d'arrivée a provoqué une série de plaintes de la part des téléspectateurs. Le procureur Maximiliano Breide Obeid, chargé d'une enquête sur les abus et le dopage d'animaux, a expliqué que l'affaire était en cours.

ARGENTINE**CAA**julien.barre@dgtresor.gouv.fr**Nomination d'un nouveau sous-secrétaire aux marchés agroindustriels sous l'égide du ministère de la production et du travail**

Le ministère de la production et du travail a annoncé aujourd'hui la nomination de Pedro Manuel Vigneau, diplômé en économie agricole, au poste de sous-secrétaire aux marchés agro-industriels. Cet ancien président de l'Association argentine des producteurs de semences (Aapresid) dépendra du ministère de la production et du travail, soit le même rattachement que la secrétaire du commerce extérieur Mme Bircher. Cela confirme, après de longues hésitations, le choix de rattacher les nouveaux dirigeants liés au commerce extérieur directement au niveau du ministère et non pas du secrétariat d'Etat à l'agroindustrie. Parmi ses tâches, il devra concevoir et proposer les stratégies de négociation dans les forums multilatéraux, régionaux et bilatéraux et articuler la défense des intérêts du secteur agro-industriel avec les autres organismes nationaux compétents, ainsi qu'aider à la conception de stratégies menant à l'ouverture des marchés extérieurs et accroître la présence du secteur agro-industriel dans le commerce international.

BRÉSIL**CAA**julien.barre@dgtresor.gouv.fr**Investiture du nouveau président du front parlementaire de l'agriculture**

En présence du Président de la République, du vice-président de la ministre de l'agriculture, du ministre de l'économie et du ministre de l'environnement a eu lieu le 19 février la cérémonie d'investiture du front parlementaire de l'agriculture, composé de 26 parlementaires et présidée par le député Alceu Moreira (MDB-RS), réélu pour un troisième mandat de député. Le Président a profité de l'occasion pour réaffirmer le rôle de l'agriculture comme locomotive économique du pays.

La présidence d'AMIS (système d'information international des marchés agricoles) sera assurée par un brésilien

Marcelo Guimarães a été élu à la présidence de ce système d'information international ce qui confirme la volonté de ce pays d'occuper les postes à responsabilité dans les instances internationales, en particulier dans le domaine agricole.

Réforme de l'inspection sanitaire via l'augmentation de la part des autocontrôles : création d'un comité technique de programmation des auto-contrôles

La Ministre de l'Agriculture continue d'avancer sur son projet visant à confier aux professionnels agro-alimentaires une part plus grande dans la responsabilité des contrôles sanitaires, en augmentant la part des autocontrôles à la charge des entreprises du secteur. Un séminaire a été organisé par le MAPA sur le sujet et un comité technique de programmation des autocontrôles a été institué par la Portaria 24 (21/02/2019). Ce dernier comité, interne au MAPA, a notamment pour objet de proposer, d'évaluer les programmes d'autocontrôles et de préparer les actes réglementaires nécessaires à leur mise en place.

L'ANVISA a ré-évalué le risque glyphosate et lance une consultation publique sur les résultats de son évaluation

Dans son analyse soumise à consultation jusqu'en juin, l'ANVISA ne considère pas cette molécule comme potentiel perturbateur endocrinien et écarte le risque de cancer lié à la consommation d'aliments contenant des résidus de glyphosate mais admet la possibilité d'un risque pour l'utilisateur en cas d'utilisation inadaptée. L'expression de commentaires sur les mesures réglementaires envisagées à la suite de cette évaluation (interdiction de certaines formulations, rotation des travailleurs chargés de l'application, mesures anti-dispersion, délai de retour sur les parcelles traitées, ...) est possible jusqu'en juin.

BRÉSIL**ADEPTA**samina.abdoulali@adepta.com**Salon EUROTIER, Etat du PARANA du 23 au 25 juillet 2019**

EUROTIER, salon numéro 1 mondial de l'élevage, organisé jusqu'à présent à Hanovre s'exporte pour la première fois au Brésil à Medianeira dans la région du Paraná. Les organisateurs du salon DLG s'associent avec Gessulli Agribusiness, éditeur du magazine brésilien Avicultura Industrial pour cette première édition. Ce partenariat est un véritable atout pour l'organisation et la promotion du salon, avec DLG, expert dans l'organisation de salons de l'élevage de grande ampleur et Gessulli Agribusiness qui veillera à une promotion renforcée et ciblée auprès des professionnels de toute l'Amérique latine. Des tables rondes, ateliers techniques et séminaires sur les dernières avancées de la filière viendront animer le salon. A cette occasion, l'ADEPTA organise le Pavillon des entreprises françaises de la filière élevage. Le salon se déroulant dans l'Etat du Paraná, connu pour être une région à forte production avicole et porcine, ces deux filières seront bien représentées. Inscrivez-vous avant le 15 mars pour bénéficier des meilleurs tarifs !

**Salon FISPAL TECNOLOGIA, SAO PAULO du 25 au 28 juin 2019**

Le salon FISPAL TECNOLOGIA est le principal salon brésilien pour l'Industrie Alimentaire et des Boissons proposant des solutions, des lancements et des innovations dans les secteurs du process alimentaire, dans l'automatisation, la logistique, les équipements et les services de l'emballage, le marquage et la codification, entre autres. Comme chaque année, l'Adepta organisera le Pavillon des entreprises françaises sur ce salon qui a accueilli en 2018, 440 exposants et près de 38.600 visiteurs. Contactez l'Adepta pour vous inscrire.

**Evolution des habitudes de consommation alimentaire au Canada**

La comparaison de deux enquêtes réalisées à onze ans d'intervalle (en 2004 et 2015) sur un échantillon de 50.000 Canadiens montre des évolutions des habitudes de consommation alimentaires. Il en ressort notamment des quantités en fruits et légumes consommées en baisse de 13 % sur la période (5,2 portions en moyenne en 2004, 4,6 en 2015), notamment par un plus faible apport en jus de fruits : au sein de cette famille d'aliments, les apports en légumes « vert foncé et orange » (épinards, chou, carotte...) dont la consommation est encouragée, augmentent toutefois. La consommation de lait et de produits laitiers a quant à elle diminué, alors que celles des produits carnés augmentait. Ces évolutions de consommation sont pour partie en ligne avec le nouveau guide alimentaire canadien paru en janvier (augmentation des apports en légumes « vert foncé et orange », en ovoproduits, en légumineuses, en fruits à coque et en graines) mais certains efforts doivent encore être réalisés : ainsi, les apports en céréales complètes, en poissons et fruits de mer, sont demeurés stables.

**Salon ANDINA PACK, BOGOTA du 19 au 22 novembre 2019**

L'Adepta organisera le Pavillon des entreprises françaises au salon ANDINA PACK qui est le rendez-vous biennuel de l'industrie colombienne, positionné comme le salon leader dans le secteur de process agroalimentaire mais aussi dans le secteur de l'emballage pour la région andine et l'Amérique centrale. Lors de la dernière édition en 2017, Andina Pack a confirmé de manière impressionnante sa position de leader des emballages et des technologies d'emballage, pour la région andine avec 503 exposants (soit 17 % de plus qu'en 2015) provenant de 27 pays et qui ont présenté leurs produits et solutions pour les industries agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétique en Colombie. 18 062 visiteurs de 30 pays ont bénéficié d'un accès unique aux innovations, aux tendances et aux solutions du marché.

**Lait – Projet de développement de la coopérative Futurocoop**

Le ministre Walker s'est rendu à une réunion avec des producteurs de cette coopérative, en présence de représentants de la banque d'Etat et de la Corfo. Il a affirmé à cette occasion sa volonté d'appuyer le développement d'initiatives de regroupements de producteurs au sein de coopératives pour répondre aux besoins du consommateur.

Blé – Invention d'une nouvelle variété OGM qui pourrait aider au contrôle de la maladie cœliaque

Cette variété a été mise au point par une équipe mixte de chercheurs chiliens, américains, chinois et français. Elle n'est pas encore autorisée à la commercialisation. Selon les chercheurs, cette nouvelle variété devrait permettre aux personnes atteintes de maladie de cœliaque de ne plus utiliser de suppléments diététiques.

**PACKEXPO, LAS VEGAS du 23 au 25 septembre 2019**

Une vitrine technologique mondiale présente une offre complète pour l'industrie agroalimentaire, l'industrie de l'emballage, l'industrie pharmaceutique, cosmétique et autres industries : PACKEXPO et HEALTHCARE PACKAGING EXPO à Las Vegas du 23 au 25 septembre 2019. Une dizaine d'entreprises françaises sont préinscrites au Pavillon des entreprises françaises. Sont attendus :

- Plus de 30.000 visiteurs dont 11 % étrangers venant de 130 pays,
- Plus de 40 marchés verticaux,
- Plus de 2.000 exposants sur une surface de 900.000 pi.

**Prochaine mise sur le marché d'un saumon génétiquement modifié**

En 2015, la Food and Drug Administration (FDA) avait autorisé la mise sur le marché d'un saumon génétiquement modifié, permettant de poursuivre la croissance pendant la période hivernale. Toutefois, cette mise sur le marché avait été bloquée dans la foulée par le Congrès américain, qui l'avait conditionnée à un mode d'étiquetage adéquat du produit signalant son caractère OGM. Avec la publication en janvier dernier, par le Département de l'agriculture, de la version finale de la réglementation sur l'étiquetage des OGM en tant qu'ingrédient (cf. Objectif Agro n°30), la FDA a annoncé, mi-mars, qu'elle estimait que les conditions posées par le Congrès étaient remplies, et que la commercialisation du saumon pouvait désormais intervenir. Elle a donc levé l'interdiction d'importation du saumon génétiquement modifié, et surtout de ses œufs (pour pouvoir permettre un élevage sur le sol américain). Une mise sur le marché américaine effective de ce saumon génétiquement modifié est attendue avant 2020. Pour mémoire, ce saumon est également autorisé au Canada depuis 2016, la mise effective sur le marché étant intervenue en avril 2017.

Nouvelle stratégie sur le contrôle des produits alimentaires importés

Fin février, la FDA a publié sa nouvelle [stratégie](#) visant à assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires importés (produits qui relèvent de sa juridiction, soit schématiquement tous les produits alimentaires hormis les produits carnés -hors gibier- et les ovoproduits). Elle comporte notamment une meilleure utilisation des données dont elle peut disposer pour pouvoir optimiser sa méthode de sélection des entreprises étrangère à inspecter, ou les lots à contrôler à l'importation : inspections effectuées par les autorités sanitaires des pays tiers, contrôle chez l'importateur du respect de la conformité des entreprises avec les standards américains de sécurité sanitaire des aliments (la réglementation américaine exigeant de l'importateur qu'il vérifie cette conformité chez leurs fournisseurs étrangers), données fournies par les tierces parties agréées par la FDA sur les entreprises qu'elles accréditent.

**EXPOPACK, GUADALAJARA du 11 au 13 juin 2019**

Au Mexique, l'industrie des aliments et des boissons continue sur la voie de la croissance qui a marqué la dernière décennie. L'essor de la cuisine mexicaine dans le monde et l'internationalisation de nombreuses entreprises agroalimentaires mexicaines, conjuguées à une consommation intérieure vigoureuse, ont placé l'industrie sous les projecteurs des investissements étrangers. Le salon EXPOPACK est le rendez-vous annuel des professionnels mexicains de l'industrie agroalimentaire. Comme chaque année, l'ADEPTA organise le Pavillon des entreprises françaises à cet important événement. Une vingtaine d'entreprises françaises sont d'ores et déjà inscrites. L'Adepta vous propose également des rendez-vous d'affaires pour ceux qui le souhaitent. Inscrivez-vous !

**Mission VITIVINICOLE du 3 au 8 juin 2019**

Le Mexique est un pays porteur avec des opportunités pour les fournisseurs d'intrants, matériels et équipements pour améliorer la production du vin. Les principales niches d'opportunités sont : plants de vigne, produits phytosanitaires, matériel agricole et viticole, produits œnologiques, tonnellerie, embouteillage, services et formation. L'ADEPTA organise une mission d'entreprises dans le secteur vitivinicole dans ces trois régions du 3 au 8 juin 2019. Profitez de cette opportunité pour rencontrer vos potentiels clients et partenaires.

ASIE**Accord libre échange RCEP**

La 7^{ème} réunion ministérielle du Partenariat économique régional global RCEP s'est tenue début mars à Siem Reap, au Cambodge. Les représentants des dix pays membres de l'ASEAN et de leurs six partenaires (Australie, Chine, Inde, Japon, Corée du Sud et Nouvelle-Zélande) ont réitéré leur volonté de conclure les négociations sur la mise en place de cette zone de libre-échange d'ici la fin de l'année.



Réduction volontaire des exportations de Caoutchouc

L'Indonésie et la Malaisie ont approuvé une proposition du Conseil international tripartite du caoutchouc (IRTC) de réduire leurs exportations cumulées de 300.000 tonnes cette année dans le but de soutenir le prix de caoutchouc. Le cours du caoutchouc a baissé de 43 % depuis début 2017, en raison notamment du recul de la demande chinoise (40 % de la demande globale). La Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie sont les premiers producteurs mondiaux de caoutchouc, avec des productions annuelles de respectivement 4,8 M t, 3,6 M t, et 700 M t. La Thaïlande, troisième membre de l'IRTC, ne s'est pas encore prononcée sur la mesure de réduction des exportations.



L'agroécologie, une priorité ... de second rang des autorités politiques chinoises

Les deux réunions de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et de la Conférence consultative politique populaire chinoise (CCPPC), les lianghui, se sont ouvertes le 5 mars. Chaque année, elles sont l'occasion, pour les autorités, d'annoncer leurs priorités politiques et, pour les observateurs, de scruter celles-ci. Par ailleurs, le développement rural (sa « revitalisation » selon le terme consacré) fait l'objet, depuis 16 ans, du document N 1 du Conseil des Affaires d'État. En 2019, il a mis en avant deux objectifs principaux : i) la lutte contre la pauvreté; ii) le développement de la production agricole. Le développement de la culture de soja (dans le contexte des tensions sino-américaines) et la lutte contre la Peste porcine africaine (épizootie que la Chine peine à contrôler) y sont mentionnés. Seuls des objectifs productivistes ont été fixés ou rappelés : l'augmentation de la production de céréales, l'accroissement de la surface agricole (+ 5,3 M ha), le contrôle des épizooties, l'innovation, la mécanisation, la modernisation des formes d'exploitation (fermes familiales, coopératives et agro-industrie). A noter la citation des indications géographiques, considérées en Chine comme un outil de valorisation des produits agricoles et donc de lutte contre la pauvreté. A l'inverse, la transition vers des modes de production plus durables n'est que peu mentionnée, bien que de nombreuses demandes de coopération soient adressées tant au Ministère de l'agriculture français qu'à l'INRA. La transition vers des modes de production plus durables s'est à nouveau vue accorder la portion congrue : à peine quelques références à l'agriculture intelligente ainsi qu'à l'accroissement des produits biologiques et de haute qualité. La transition agroécologique fait certes l'objet d'une politique nationale, de recherches et de demandes de coopération adressées tant au Ministère de l'agriculture qu'à l'INRA ; au plus haut niveau politique, elle reste néanmoins, au mieux, une priorité de second rang, passant après des objectifs plus éprouvés.

De nouvelles contraintes pour l'accès au marché chinois du lait infantile

La réglementation chinoise s'était durcie en 2017, suite au scandale de la mélamine : la China Food and Drug Administration (CFDA) avait imposé l'obligation d'enregistrer les recettes de poudres de lait infantile (en limitant leur nombre à neuf par établissement) pour pouvoir continuer à commercialiser – et, pour les entreprises étrangères, à exporter – ces produits en Chine. Cette obligation, entrée en vigueur le 1er janvier 2018, a pénalisé les exportateurs dont les recettes n'avaient pas encore été enregistrées à cette date, d'autant plus qu'aucune recette d'un producteur étranger n'a été enregistrée en 2018. La State Administration for Market Regulation (SAMR, qui a succédé à la CFDA) a durci ces conditions d'enregistrement en imposant l'obligation d'une inspection sur site pour obtenir l'enregistrement de ces recettes. Cette obligation apparaît largement injustifiée et excessivement contraignante. La SAMR avait laissé la porte entrouverte à la discussion ; il conviendra donc de mettre en place un dialogue avec celle-ci visant à aboutir à un dispositif répondant aux attentes de chacune des parties : i) assurer la sécurité sanitaire des produits, pour les autorités chinoises ; ii) maintenir l'accès au marché sans contrainte injustifiée, pour les exportateurs.



En 2018, les ventes de poudre de lait infantile biologique ont connu une augmentation d'environ 50 % en valeur

Le taux de croissance moyen des aliments biologiques sur le marché chinois a été de 16 % en 2018. Le 13 février dernier, BIOFACH 2019, salon professionnel dédié aux denrées alimentaires biologiques, a été inauguré à Nuremberg en Allemagne. Plusieurs marques de poudre de lait infantile biologiques ont participé à cette exposition. Lors du salon, M. ZHOU Zejiang, président de IFOAM (International Federal of Organic Agriculture Movement) pour la région Asie-Pacifique, a annoncé qu'en 2018, les ventes de poudre de lait infantile biologique sur le marché chinois ont connu une croissance de 46,8 %, soit bien plus que le taux d'augmentation moyen de 16 % des produits biologiques en Chine. D'après l'édition 2018 du rapport d'analyse sur la filière de poudre de lait infantile biologique en Chine rédigé par LM Consulting Co., Ltd., la Chine représente la moitié de la croissance de la distribution de poudre de lait infantile biologique dans le monde en 2017. De 2016 à 2018, les ventes annuelles de poudre de lait infantile biologique sur le marché chinois ont atteint respectivement 1,82 Md, 2,67 Md et 3,92 Md CNY. Il est prévu qu'en 2019, ce chiffre puisse atteindre 5,77 Md CNY. D'après le journal « Beijing News », à ce jour, Abbott et Wyeth sont les plus importantes marques sur le marché chinois de poudres de lait infantile biologiques. Parmi celles-ci, la gamme illuma@ de Wyeth occupe la première place pour les poudres de lait ultra haut de gamme.

**Circulaire de la douane Chinoise sur le contrôle des denrées alimentaires importées en zones franches**

Les douanes chinoises (GACC) ont annoncé que le contrôle des denrées alimentaires importées en zones franches appliquera désormais le principe d'autorisation d'entrée des produits après prélèvement d'échantillons en application de la circulaire N° 29-2019 entrée en vigueur depuis le 2 février.

- Pour les denrées alimentaires importées dans des zones franches en attente d'entrer sur le territoire chinois, il est désormais possible d'effectuer une évaluation de la qualité des produits pour ensuite les autoriser à accéder au marché chinois lot par lot. Cependant, dans le cas où une analyse en laboratoire est nécessaire, les produits peuvent être autorisés à entrer sous les conditions suivantes :
 - 1) les importateurs s'engagent à ce que les aliments importés répondent aux exigences des normes nationales chinoises et aux critères de l'inspection (comprenant également les normes pour les emballages, le stockage, la température à respecter lors du transport, etc.) ;
 - 2) les importateurs ont établi un système complet d'enregistrement des informations lors de l'importation et de la distribution des aliments importés.
- Dans le cas où les résultats d'analyses en laboratoire d'un produit révèlent une non-conformité au regard des critères sanitaires, l'importateur devra prendre des mesures de rappel de sa marchandise et sera soumis aux dispositions en matière de responsabilité légale en application de la Loi sur la sécurité sanitaire chinoise.

**Accord de libre-échange signé avec l'Australie**

Les ministres du commerce indonésien et australien ont signé début mars un accord de libre-échange entre leurs deux pays (Australia Comprehensive Economic Partnership Agreement). L'accord, dont la négociation a commencé en 2010, vise à accroître les échanges de biens et services et à faciliter les investissements. Il est notamment prévu que l'Australie supprime les droits de douane pour 100 % de ses lignes tarifaires et que l'Indonésie démantèle totalement ou en partie les droits sur 99 % d'entre elles. L'accord doit encore être ratifié par les parlements nationaux avant d'entrer en vigueur. En 2018, l'Indonésie a exporté pour 2,7 Md USD de biens vers l'Australie, et importé pour 5,6 Md USD, d'après les données de la banque centrale indonésienne.

Exportations d'huile de palme

Le gouvernement simplifie les procédures d'exportation d'huile de palme, afin de réduire le déficit commercial. Une nouvelle mesure, entrée en vigueur le 1^{er} février, dispense les exportateurs de la vérification technique qui était auparavant obligatoire (surveyor reports, LS). En 2018, les exportations de graisses et d'huiles d'origine animale et végétale (majoritairement de l'huile de palme) ont diminué de 11 % par rapport à 2017 (s'élevant à 20,4 Md USD). D'autres produits, tels que le gaz, le bois et le rotin, sont susceptibles de bénéficier de cette levée de contrainte. Pour mémoire, l'Indonésie a enregistré un déficit commercial de 8,6 Md USD en 2018.

Renforcement de l'implantation de Michelin

Michelin a annoncé l'acquisition de 80 % des actions du fabricant de pneus indonésien Multistrada pour près de 440 M USD. Grâce à cette opération le groupe français souhaite renforcer sa présence en Indonésie où il a récemment investi dans une usine de caoutchouc synthétique (435 M USD) et dans trois plantations d'hévéa durable. L'importance des investissements réalisés par Michelin en Indonésie illustre le caractère stratégique de ce pays pour les entreprises françaises et l'amélioration de son attractivité. Elles sont en effet de plus en plus nombreuses à miser sur le marché indonésien et à y développer leur présence (Danone, BNP, Veolia, Engie etc.).

Certification Halal

L'obligation de certification halal qui entrera en vigueur cette année devrait générer 1,6 Md USD de recettes par an pour l'Etat indonésien, selon le Ministère des Affaires religieuses. La nouvelle agence en charge du halal, BPJPH, qui a réalisé cette estimation, souhaite recruter 5 000 auditeurs halal et émettre 100 000 certificats d'ici 2020. L'agence a par ailleurs indiqué qu'une période de grâce de 5 ans pour les produits agroalimentaires, et de 7 ans pour les autres produits, était prévue dans le décret d'application en cours de préparation.

L'Indonésie inaugure un centre de formation dédié à l'industrie du cacao sur l'île de Java

Le ministère de l'Industrie, le gouvernement régional de Batang, l'entreprise PT Pajilaran et l'Université Gajah Mada ont développé ce centre de formation, intégré à un complexe de transformation et de plantation du cacao, afin d'améliorer la productivité du secteur. Selon l'association indonésienne de l'industrie du cacao (AIKI), bien que l'Indonésie soit le troisième producteur de cacao au monde, la production locale ne répond pas à la demande croissante.



La boulangerie française s'installe en Inde

Paul, du groupe agroalimentaire français Groupe Holder, a ouvert sa première boutique indienne dans un centre commercial de Gurgaon, dans la banlieue de New Delhi au début de 2019. La marque a dû modifier ses recettes et prépare les produits avec des ingrédients locaux afin de s'adapter au goût indien. Paul, qui a commencé à prospecter le marché indien il y a six ans, a finalement choisi un franchisé local – Stellar Concepts, groupe indien qui a également importé Subway en Inde en 2001. Brioche Dorée, la chaîne française de restauration rapide, a ouvert son premier restaurant le 24 Novembre dernier à Connaught Place, New Delhi, en partenariat avec le groupe indien familial Haldiram's. Le groupe, d'un chiffre d'affaires de 523 M€, a signé un accord de franchise principale et y investira près de 1 M€ initialement. Connue pour ses sucreries et des casse-croûtes indiens emballés, Haldiram's a également plus de 40 restaurants au nord de l'Inde. C'est le premier partenariat hors famille pour le groupe indien, qui a une présence internationale et exporte ses produits dans plusieurs pays. Le nouveau restaurant Brioche Dorée offre une nourriture végétarienne, comme à Haldiram's, et les recettes ont été adaptées aux goûts indiens. Le pain et les viennoiseries sont produits en France. Le groupe Le Duff, la maison mère de Brioche Dorée, prévoit une dizaine d'ouvertures en Inde.

SIAL INDIA

La seconde édition du SIAL INDIA, se tiendra en Inde du 19 au 21 septembre 2019, à New Delhi. La première édition avait réuni 150 exposants et 5.000 visiteurs. En association la FIFI (Fédération des importateurs indiens en agroalimentaires) propose un exemple de conférences professionnelles. L'Union Européenne y aura un pavillon, sur lequel les entreprises françaises pourront participer. Les modalités de participation des entreprises au pavillon européen sont en cours de définition.



French food market professionnel

Le bureau Business France Inde organise un French food market professionnel à l'occasion de la fête nationale française du 12 au 14 juillet 2019 à New Delhi. Cet événement permettra de rencontrer les acheteurs indiens sur un marché à la française, reconstitué pour l'occasion dans l'enceinte de l'Ambassade de France en Inde. Des prestations adaptées aux différents stades de développement des entreprises sur le marché indien, seront proposées avec 3 formules : découverte, développement et accélération.

Découvrir le marché du vin en Inde

Le bureau Business France Inde organise la 3^{ème} édition du Tastin France India du 25 au 29 novembre 2019 à New Delhi et Bombay. Selon l'étude IWSR pour Vinexpo, la croissance de consommation la plus importante sera en Inde avec une progression de 49,7 % à l'horizon 2020. Le marché du vin en Inde est plus que prometteur pour les vins français. Cependant, ces derniers doivent renforcer leur présence pour maintenir et conquérir des parts de marché. Dans cet optique, Tastin'France India vous permettra de rencontrer les importateurs, distributeurs et FB Managers indiens pour permettre de se développer sur ce marché.

Informations et inscriptions : <https://extranet-btob.businessfrance.fr/prg-27073>



Substances alimentaires

Le 30 novembre 2018, le MHLW a annoncé la modification du Food and Food Additive Specifications Standards. Les modifications concernent : β -galactosidase et fructosyl transferase (nouvelles sources autorisées). De plus, des limites maximales d'utilisation ont été fixées (moins de 0,1 g/kg) pour l'utilisation de l'aluminium ammonium sulfate et de l'aluminium potassium sulfate dans les pains et pâtisseries. L'amendement est entré en vigueur le jour de sa publication mais en ce qui concerne l'utilisation de l'aluminium ammonium sulfate et de l'aluminium potassium sulfate, il est possible de se référer aux anciens standards pendant un an.

**Le géant de l'agribusiness Olam dévoile son plan stratégique sur 6 ans**

Le groupe singapourien Olam, détenu en majorité par le fonds souverain Temasek, a dévoilé son plan stratégique établi sur 6 ans qui devrait lui rapporter 1,6 Md USD en se séparant de 4 secteurs : le sucre, le caoutchouc, les produits du bois et les engrais. Le groupe explique ce choix par la hausse de la demande des consommateurs pour des produits alimentaires plus sains, et un approvisionnement traçable et durable rendu possible par les avancées technologiques. Olam investira entre 2019 et 2024 3,5 Md USD qui serviront pour des nouveaux projets et des acquisitions dans les 12 secteurs clés restants du groupe, tels que les noix comestibles, le cacao, le café ou encore le coton.

**Partenariat entre Mane et l'entreprise Sri Lankaise Akbar Teas**

Mane SA, société française de création d'arômes et de parfums, a récemment annoncé son partenariat stratégique avec Akbar Brothers, un des plus grands marchands Sri-Lankais du thé au monde. Le joint-venture Ethical Extracts, produira des extraits naturels de thé de Ceylan et de café haut de gamme. Avec l'accès aux meilleurs thés grâce à Akbar Teas et des technologies d'extraction aqueuse les plus modernes au monde de Mane, ce partenariat vise à développer de nouveaux ingrédients innovants pour l'industrie agroalimentaire.

**Aliments fonctionnels pour enfants de moins de 6 ans**

Depuis le 1^{er} novembre 2018, la Circulaire n ° 22/2018 / TT-BYT du ministère de la Santé établit la liste des aliments fonctionnels pour enfants de moins de 6 ans faisant l'objet d'une déclaration de prix. Le lait destiné aux enfants de moins de 6 ans est exclu de la liste.

Source : Ministère vietnamien de la santé

EUROPE**Fruit Logistica du 6 au 8 février 2019**

C'est dans une ambiance conviviale et détendue que le salon Fruit Logistica a ouvert ses portes à Berlin. Business France a réuni 162 exposants réunis dans un même hall avec 2815 m² en fédérant 7 collectifs régionaux, 28 exposants Made in France Made With Love dont 3 nouveaux exposants, 10 entreprises individuelles et Interfel. Le stand accueil Business France, au cœur du hall, a offert un bel espace de rencontres. Diverses animations ont ponctué cette édition :

- 3 jours d'animations culinaires par le Chef français Gustave et son équipe: plus de 12 recettes sucrées et salées ont permis de mettre en valeur les produits de nos exposants fiers de leurs produits.
- Un jeu concours "tirage au sort" pour gagner un voyage avec Air France ;
- La venue de 7 experts Business France de Pologne, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Brésil, Emirats Arabes Unis qui ont accompagné des délégations d'acheteurs étrangers.

**L'avocat, une production prometteuse dans la Communauté autonome de Valence**

Depuis quelques années, les difficultés du secteur des agrumes poussent les producteurs de la communauté de Valence à diversifier leurs productions fruitières, notamment vers le kaki (qui représente aujourd'hui, à Alginet, au cœur de la communauté valencienne, 90 % de la SAU). L'avocat se révèle une nouvelle alternative aux agrumes. La surface plantée en avocat dans la région ne cesse de croître, de 413 ha pour une production de 2.025 t en 2017, à 1.000 ha pour la campagne 2018. Les producteurs d'avocat se sont regroupés au sein d'une association, l'Asoproa. Les raisons de cet essor sont les prix élevés à la production (dépassant parfois 2 €/kg) et l'absence de problèmes phytosanitaires majeurs. De plus, sur le marché UE, le consommateur recherche l'avocat espagnol car européen. La limite de la production tient à la nature de cette culture subtropicale, nécessitant une eau de qualité et présentant une dépendance hydrique 15% plus élevée que celle des agrumes.

Tastin'France de Dublin

Ce sont 20 producteurs et négociants de vins et spiritueux français qui ont pu présenter leurs produits aux acheteurs irlandais ce 21 février lors du Tastin'France qui s'est tenu à Dublin au Morrison Hotel. Les producteurs participants au Tastin'France ont pu soumettre leurs vins à la « Sélection Coups de Cœur » ayant pour objectif de mettre en avant les vins qui auront été sélectionnés par Julie Dupouy, Meilleure Sommelière d'Irlande 2018.

Cette sélection est un argument supplémentaire pour :

- obtenir un avis des professionnels du marché,
- promouvoir les produits auprès des professionnels irlandais,
- faire découvrir les vins à la presse et aux acheteurs,
- valoriser les vins auprès du réseau CHR.

Une communication autour de la Sélection Coups de Cœur et basée sur les notes de dégustation de Julie Dupouy a été faite en amont du Tastin'France. Les vins sélectionnés ont également été mis en avant sur une table dédiée lors du Tastin'France en présence de Julie Dupouy. Cette mise en avant a permis d'attirer des acheteurs sur les tables des sociétés dont les vins ont été sélectionnés.

Prévisions pour début 2020 – prix agricoles

D'après les dernières prévisions d'économistes polonais, le prix du lait en Pologne devrait chuter courant 2019, pour passer de 1400 PLN/1000 L en novembre 2018 à 1290 PLN/ 1000 L en janvier 2020. Cette chute des prix concernerait également le blé, le maïs et la viande de volaille. Le blé passerait ainsi de 831 PLN/T en novembre 2018 à 731 PLN/T en janvier 2020, le maïs de 710 PLN/T à 639 PLN/T et la viande de volaille de 3,69 PLN/kg à 3,5 PLN/kg. Pour le sucre ou la viande bovine, les prix devraient être comparables entre novembre 2018 et janvier 2020, respectivement 1706 PLN/T et 6,5 PLN/kg, même s'ils devraient subir une inflexion courant 2019. Une légère augmentation du prix des œufs et de la viande porcine est prévue, passant pour les œufs de 30,8 PLN/100 œufs en novembre 2018 à 31,9 PLN/100 œufs et de 4,19 PLN/kg pour la viande porcine à 4,3 PLN/kg. Pour information, 1EUR = 4,2 PLN au cours de mars 2019.

Réforme inspection vétérinaire

Suite au récent cas d'abattages illégaux de bovins en Pologne et l'exportation de viande issue de ces abattages, le ministre de l'agriculture a promis une réforme en profondeur du système d'inspection vétérinaire et la mise en place de vidéo surveillance 24h/24h dans les abattoirs. Les inspections devraient désormais être réalisées par des vétérinaires fonctionnaires et non privés.

Western Balkan digital summit

Le Western Balkan digital summit aura lieu les 4 et 5 avril prochain à Belgrade en Serbie : <https://digitalsummitwb6.com/>. En marge de cet événement, une journée internationale le 3 avril est organisée durant laquelle la France présentera les avancées françaises dans l'AgriTech et l'EdTech sous la forme de panels. Des rencontres avec les entreprises locales et de la région seront également organisées dans le cadre de « networking event », « meetup » voire « B&B meetings ». Les participants à la journée du 3 avril auront un accès complet aux 2 journées du Sommet les 4 et 5 avril pour lesquelles de 150 à 170 intervenants des pays des Balkans occidentaux sont attendus. Parmi les speakers du Sommet figurent des institutionnels, des banques de développement mais aussi startups agtech (ex Agremo), grands groupes (ex MK Group), instituts de recherche (ex BioSense), etc.

AGRO ANIMAL SHOW&GRAIN TECH EXPO 2019 du 19 au 21 mars

La dernière édition du Pavillon France sur l'Agro Animal Show & Grain Tech Expo 2019, pilotée par Business France en partenariat avec le Crédit Agricole Ukraine, a rassemblé 17 entreprises françaises. Fournisseurs d'intrants (semences, insecticides), de génétique porcine et d'équipements agricoles et d'élevage ont pu présenter leurs technologies auprès d'un visitorat ukrainien en hausse par rapport 2018. L'organisation de la « Journée de la France » a été un des temps forts du salon. Animée par Nicolas Perrin, Conseiller Agricole de l'Ambassade de France en Ukraine et Ihor Hurzhiy du Département agricole du Crédit Agricole Ukraine, elle a accueilli plus de 100 personnes autour de thématiques telles que les opportunités de l'élevage en Ukraine, les perspectives de développement du secteur céréalier et les performances de la génétique française dans le secteur des semences. Cette journée a été également l'occasion pour l'Ambassadrice de France en Ukraine, Isabelle Dumont, de rencontrer les participants du Pavillon France et de partager leur expérience du marché ukrainien. Un bilan qualifié de 100 % positif par les exposants français, avec de nombreux échanges et rencontres avec des contacts porteurs de projets.

MOYEN-ORIENT

QATAR



BUSINESS FRANCE

catherine.bonnet@businessfrance.fr

Organisation de Rencontres Acheteurs du 19 au 22 mars à l'occasion du Salon Agriteq 2019

Sous l'égide de l'Ambassade de France, le Bureau Business France au Qatar met en avant le savoir-faire français à la portée des partenaires qatariens, grâce à l'organisation de Rencontres Acheteurs à l'occasion du salon Agriteq, qui se dérouleront du 19 au 22 mars prochains. La question de la sécurité alimentaire nationale a pris une ampleur particulière au Qatar depuis le 6 Juin 2017, date à laquelle les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn et l'Egypte ont interrompu leurs relations diplomatiques avec le pays. Le Qatar a ainsi pour ambition d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, tandis qu'il importe encore 90 % de sa consommation, soit 2 Md USD. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de diversifier son économie et de développer la production locale, pour le marché intérieur mais également dans l'optique de réexporter certains produits. Les importations de produits alimentaires ont augmenté de 13 % par an en moyenne entre 2007 et 2017 et devraient continuer de progresser dans les années à venir, du fait de la croissance démographique, de l'évolution des habitudes de consommation de la population locale et du développement du secteur touristique (qui passe notamment par l'accueil de grands événements sportifs comme la Coupe du monde 2022). Le secteur agroalimentaire est en pleine mutation : promu par l'Emir du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, plusieurs dizaines de projets stratégiques ont été lancés, afin de développer localement l'agriculture, l'aquaculture et l'élevage. Le Qatar dispose d'un fonds d'investissement, filiale du fonds souverain (QIA) dédié à l'agriculture - Hassad Food -, et a annoncé en mars dernier un programme gouvernemental de soutien à l'agriculture locale de 19 M USD / an pour les 5 prochaines années. En 2017, les ventes agricoles françaises s'élevaient à hauteur de 84 M€ (4,2 % de parts de marché), en hausse de 15 % par rapport à 2016. La levée de l'embargo sur les importations bovines françaises a été décrétée par le Qatar en mai 2018. La France se place parmi les 10 premiers fournisseurs du pays pour les produits alimentaires, les intrants et les équipements. Mais il est possible de faire encore mieux !

Agriteq

Le salon de l'agriculture du Qatar, se tiendra cette année du 19 au 22 mars 2019 au Centre d'Exposition et de Convention de Doha (DECC). A cette occasion, Business France organise des rencontres d'affaires pour les entreprises françaises, sur le salon ou chez les partenaires potentiels qatariens, et met à leur disposition un espace collectif Business France. Visite de site et occasions plus informelles de rencontres avec les partenaires qatariens seront également au programme de cette mission. Venez approfondir vos contacts au Qatar et trouver de nouveaux partenaires !



Objectif Agro International

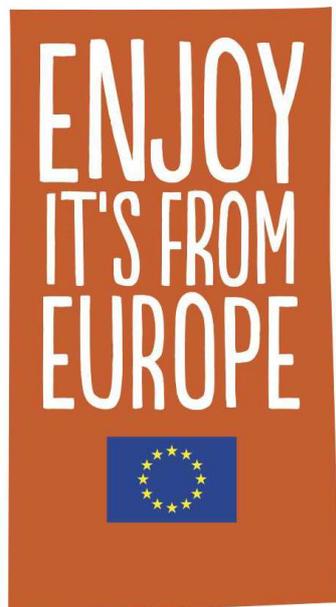
FOCUS

UNION EUROPEENNE



MAA

veronique.balmont@agriculture.gouv.fr



Promotion financée par l'UE : c'est le moment de déposer des dossiers

La date limite d'envoi des demandes en réponse aux appels à propositions de la Commission européenne parus au journal officiel de l'UE le 15 janvier 2019 est fixée cette année au 16 avril. Toutes les informations concernant ce dispositif d'aides européennes à des programmes d'information et de promotion des produits agricoles et alimentaires ont été présentées lors de l'Info Day européen du 7 février à Bruxelles et lors de l'Info Day national au ministère de l'Agriculture le 11 février.

Elles sont accessibles via le lien : <https://ec.europa.eu/chafea/agri/>



Objectif Agro International

Calendrier international

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
17/3	19/3	ALLEMAGNE	Düsseldorf	PROWEIN DUSSELDORF 2019	Pavillon France sur le salon des vins et spiritueux	Business France
18/3	23/3	SENEGAL / NIGERIA / CAMEROUN	Douala, Dakar et Lagos	GOUTS DE FRANCE/GOOD FRANCE 2019	Rencontres acheteurs produits alimentaires au Cameroun, Sénégal et Nigéria	Business France
19/3	19/3	CHINE	Chengdu	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
19/3	22/3	LIBAN	Beyrouth	HORECA LIBAN 2019	Rencontre Acheteurs produits agro-alimentaires, bio et diététiques	Business France
21/3	23/3	CHINE	Chengdu	TANG JIU HUI 2019	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
25/3	27/3	CHINE	Wuhan - Xiamen	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
26/3	28/3	NIGERIA	LAGOS	AGROFOOD	Pavillon sur salon dédié à la transformation agroalimentaire	ADEPTA
26/3	28/3	ETATS-UNIS	Chicago	PROFOODTECH	Pavillon sur salon matériels et équipements	ADEPTA
31/3	4/4	INDONESIE / MALAISIE	Jakarta - Kuala Lumpur	Salon MIHAS (Kuala Lumpur)	Rencontre acheteurs du secteur des produits alimentaires Halal en Indonésie et en Malaisie	
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/4	3/4	EGYPTE	Le Caire		Rencontres acheteurs dans le secteur des équipements agricoles	Business France
1/4	5/4	VIET NAM / THAILANDE / MYANMAR (EX BIRMANIE)	Rangoun, Bangkok et Ho Chi Minh	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
3/4	4/4	UKRAINE	Kiev		Vendre à AUCHAN et autres GMS	Business France
8/4	11/4	AUSTRALIE	Sydney - Melbourne	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
9/4	9/4	ROYAUME-UNI	Londres	TASTIN'FRANCE 2019	Edition Bio - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
10/4	12/4	FINLANDE / NORVEGE	Helsinki - Oslo	TASTIN'FRANCE 2019	Edition BIB - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
15/4	18/4	IRAK	Bagdad	AGROFOOD	Pavillon des entreprises françaises	ADEPTA
16/4	21/4	MAROC	Meknes	SIAM 2019	Pavillon France sur le Salon International de l'Agriculture du Maroc	Business France
22/4	26/4	ETATS-UNIS	Chicago, New York, Raleigh	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins	Business France
23/4	29/4	OUGANDA-RWANDA	-	Mission d'entreprises	Prospection secteur agricole	ADEPTA

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
24/4	26/4	VIET NAM	Ho Chi Minh Ville	FOOD & HOTEL Vietnam 2019 FHV 2019	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France
29/4	30/4	DANEMARK / SUEDE	Copenhague et Stockholm	TASTIN'FRANCE 2019	The French Spark - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/5	1/5	ROYAUME-UNI	Londres	TASTIN'FRANCE 2019	La French Spark - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
6/5	9/5	BRESIL	São Paulo	APAS SHOW 2019	Pavillon France sur le salon de la grande distribution	Business France
7/5	10/5	HONG KONG	Hong-Kong	PROWINE ASIA 2019	Pavillon France sur le salon Prowine Asia Hong-Kong	Business France
9/5	11/5	ETHIOPIE	Addis-Abeba		Pavillon des entreprises françaises	ADEPTA
11/5	17/5	SERBIE	Novi Sad	INTERNATIONAL AGRICULTURAL FAIR	Pavillon France sur la foire agricole	Business France / CCFS
13/5	17/5	AFRIQUE DU SUD	Bothaville	NAMPO 2019	Rencontres Acheteurs dans le secteur des équipements et intrants agricoles et de l'élevage	Business France
15/5	17/5	CHINE	Shanghai	SIAL CHINA 2019	Pavillon France dans le secteur de l'agroalimentaire	Business France
18/5	20/5	CHINE		CAHE 2019	Pavillon France dans le secteur de l'élevage	Business France
18/5	21/5	ETATS-UNIS	Chicago	NRA SHOW 2019	Pavillon France à l'occasion du salon de l'Hôtellerie-Restauration nord-américain	Business France
20/5	24/5	ANGOLA	Luanda	Mission de prospection	Mission « collaborative » multi-filières	ADEPTA
21/5	22/5	PAYS-BAS	Amsterdam	PLMA Amsterdam 2019	Pavillon France sur le salon des produits agroalimentaires	Business France
23/5	25/5	ESPAGNE	Madrid	FRUIT ATTRACTION MADRID 2019	Pavillon France dans le secteur des fruits et légumes frais.	Business France
27/5	31/5	TAIWAN / JAPON / COREE DU SUD	Séoul - Tokyo - Osaka - Taipei	TASTIN'FRANCE 2019	Corée / Japon / Taiwan Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/6	14/6	ETATS-UNIS / CANADA	New York		Le Food Tech Lab 2019	Business France
1/6		JAPON	Tokyo	FOOMA	Rencontres acheteurs à l'occasion du FOOMA	Business France
3/6	7/6	ROUMANIE / UKRAINE	Bucarest et Kiev	TASTIN'FRANCE 2019	Roumanie / Ukraine et extension Hongrie - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
3/6	7/6	THAILANDE / VIET NAM	Bangkok, Hanoi et Ho Chi Minh	SIMA ASEAN 2019	Rencontres Acheteurs Equipements et Solutions pour l'Agriculture en Thaïlande et au Vietnam	Business France
3/6	30/6	ESPAGNE / FRANCE	Paris et/ou régions		Vendre des produits de snacking à la chaîne de magasins de proximité espagnole DIA & Go	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
4/6	6/6	CHINE	Pékin	TOPWINE CHINA 2019	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
10/6	13/6	KENYA / OUGANDA / RWANDA / TANZANIE	Nairobi, Kampala, Kigali, Dar-es-Salam,		French-Agri-Tour en Afrique de l'Est	Business France
10/6	14/6	CHINE	Dalian - Ningbo - Kunming	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
11/6	13/6	MEXIQUE	Guadalajara	EXPO PACK	Emballage	ADEPTA
12/6	15/6	THAÏLANDE	Bangkok	PROPAK ASIA 2019	Pavillon France sur le salon des équipements agroalimentaires en Thaïlande	Business France
13/6	15/6	TURQUIE	Istanbul	VIV Turkey 2019	Rencontres acheteurs à l'occasion du salon international de l'aviculture	Business France
17/6	17/6	PAYS-BAS	Amsterdam		Bio Show Pays-Bas	Business France
17/6	17/6	PAYS-BAS	Amsterdam	TASTIN'FRANCE 2019	Edition Bio - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
17/6	23/6	FRANCE / AFRIQUE DU SUD	Johannesburg, Paris		Présentation de votre offre de produits alimentaires à la GMS sud-africaine & à BIDVEST	Business France
19/6	21/6	CHINE	Shanghai	PROPAK	Emballage	ADEPTA
24/6	28/6	ETATS-UNIS	Chicago, New York	TASTIN'FRANCE 2019	French Craft Spirits - Dégustation professionnelle spiritueux	Business France
24/6	29/6	NIGERIA / COTE D'IVOIRE / GHANA	Abidjan - Accra - Lagos	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
30/6	2/7	ETATS-UNIS	New York	SUMMER FANCY FOOD SHOW 2019	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France

Retrouvez l'ensemble des événements programmés sur les mois à venir : <http://www.programme-france-export.fr/>



Objectif Agro International

Les Must

Agreste conjoncture : Info rapide du commerce extérieur agroalimentaire : Suivi des échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires, des analyses illustrées de graphiques et tableaux. ([Lien](#))



Info IAA : Le Panorama des IAA – édition 2018 ([Lien](#)) :

Consultez ci-dessous le Panorama des industries agroalimentaires 2016 décliné en trois parties :

- Les enjeux des industries agroalimentaires, ([Lien](#))
- Les chiffres et indicateurs clés, ([Lien](#))
- 18 fiches régionales présentant les chiffres clés, le diagnostic ainsi qu'une carte représentant les industries agroalimentaires de la région, en fonction de leur effectif salarié. ([Lien](#))



Info Pays : Collection complète des fiches pays disponibles (59 pays): les politiques agricoles à travers le monde ([Lien](#))



Le guide de l'agroalimentaire : « Où exporter en 2019 ? » Téléchargez gratuitement le guide : ([Lien](#))

Les études Business France cofinancées par le Ministère de l'Agriculture sont répertoriées sur une plateforme sécurisée via le lien : <http://bit.ly/BF-etudes-agro>



Le Webmagazine sur www.franceagroalimentaire.com (EN/FR)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/FranceBonAppetit/>

<https://www.instagram.com/francebonappetit/>

<https://www.youtube.com/c/FranceBonAppetit>

Les partenaires : tous ensemble à l'international



[Inscription ou désinscription à la newsletter : \(lien\)](#)

Contact : objectifagrointernational@agriculture.gouv.fr

